

Compte rendu du Conseil d'Etablissement extraordinaire du 10 novembre 2020

Présidence : Monsieur Daniel PESTOURIE, Proviseur

Membres présents :

M. Pestourie, Proviseur du Lycée Chateaubriand
Mme Thuaudet, COCAC
Mme Coester, Provisseure-adjointe
M. Carré, Secrétaire général
M. Teissonnière, Directeur de l'École primaire, site de Strohl-Fern
Mme Guilmot, C.P.E
Mme Mary-Béniès, Directrice de l'École française de Naples

Représentants des personnels :

Mme Boussouri
Mme Coupey
Mme Traxler
Mme Navarro Cipollaro
M. Mrdak
Mme Moreau
Mme Guépin

Représentants des usagers :

M. Garramone
Mme Lagarde
Mme Pagano
Mme Cornet
M. Raoul
Mme Bay
Mme Dionisi

Membres à titre consultatif :

Mme Pauly, cheffe de la Section consulaire
Mme Stallini, attachée de coopération (invitée)
Mme Dezetter, agent comptable
Mme Grégoire-Mursia, conseiller consulaire
M. Spiesser, conseiller consulaire
M. Tessier, Président ADALC
Mme Tiro, CLAPE
M. Lupo, CPE lycée

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 05

- 1- **Désignation du secrétaire de séance** : M. Michel CARRE

- 2- **Ordre du jour** : Accord à l'unanimité 18 votants

- 3- **Approbation PV CE extraordinaire du 15 octobre** : Accord à l'unanimité 18 votants

- 4- **Nouvelle organisation de l'enseignement secondaire au Lycée Chateaubriand de Rome**

Monsieur le Proviseur rappelle la piste qui avait été travaillée avant les vacances de la Toussaint qui devait conduire à un retour du présentiel à temps complet pour l'ensemble des classes.

Malheureusement, avec la dégradation rapide des conditions sanitaires, un délai de 15 jours a été nécessaire au retour des vacances pour envisager une autre organisation.

Pendant cette période beaucoup de travail a été réalisé par les équipes et de nombreuses consultations ont été faites.

14 pistes différentes ont été envisagées.

Grandes difficultés car il y a toujours une importante dépendance entre le primaire et le collège-lycée.

Cependant, l'objectif est toujours le même : proposer un emploi du temps didactique complet à tous les niveaux

De plus, la solution recherchée doit être suffisamment souple pour permettre des adaptations en cas d'amélioration ou de dégradation de la situation sanitaire.

Résultat :

Pas changement pour le primaire jusqu'aux vacances de Noël.

Au collège, distanciel le matin et présentiel l'après midi, avec inversion pour certaines classes pour les TP.

Au lycée emploi du temps complet en distanciel, sauf présentiel pour les TP en première et terminale.

Nous aurons un point de vigilance particulier concernant le retour en classe complète au collège.

Respect du protocole et choix minutieux des salles pour mettre le maximum de distance chaque fois que cela sera possible.

Mme Coester présente quelques exemples d'emploi du temps extraits de l'outil « Pronote » pour des classes de lycée ou de collège.

Grande complexité des emplois du temps en terminale.

Pour le collège, cours le matin 8 h -11 h en distanciel et 4 heures de cours possibles en présentiel l'après.

Des groupes pour EPS et pour le TP en présentiel

Mme Lagarde pour l'APE :

- Demande que les 6èmes qui finissent à 16 h puissent finir à 17 h pour augmenter le nombre d'heures de présence.
- Fait part de ses inquiétudes quant au respect de la distanciation.

Un représentant des parents d'élèves

- Demande s'il peut être envisagé un dispositif de restauration avec présence toute la journée (panier repas ?).

Monsieur le Proviseur :

Dans notre démarche, la solution doit être évolutive pour augmenter le présentiel chaque fois que ce sera possible.

Si la situation se dégradait, possibilité de moduler au collège avec des ½ groupes présents et des ½ groupes à distance.

Monsieur Garramone :

Est d'accord avec l'idée d'une solution évolutive mais il faut essayer autant que possible d'augmenter la présence sur site.

Monsieur le Proviseur répond:

Si la situation sanitaire le permet, l'objectif est le retour en classe entière pour tous les niveaux et l'augmentation voire le temps plein en présentiel.

Madame Cornet présente le sondage réalisé auprès des familles concernant le projet de nouvelle organisation :

Satisfaction pour la Sécurité sanitaire et dédoublement des classes en primaire

Mais :

Grande insatisfaction au niveau du collège.

Difficultés d'organisation pour les parents.

Surcoût financier pour les familles qui pose beaucoup de problèmes à certaines d'entre elles.

Pas de questionnement au niveau du lycée en raison du nouveau DPCM mais interrogations au niveau de l'évaluation.

Madame Pagano :

Insiste sur le mécontentement au niveau du collège et sur la possibilité offerte de proposer du 100% en présentiel.

Madame Pagano insiste également sur le volume horaire important le matin pour les primaires.

Madame Pagano demande pourquoi les repas ne sont pas envisageables alors qu'il existe des gouters.

Monsieur Teissonnière précise que :

Les horaires sont conformes et qu'il y a bien des pauses au primaire.

Des distributions de fruits sont effectivement prévues pour les 30 classes.

Les parents peuvent aussi prévoir quelque chose pour leur enfant mais attention ce n'est pas un repas.

Pour l'instant il n'est pas réaliste de faire des classes complètes en primaire. Grande angoisse des parents. On le fera dès que possible.

Madame Pagano :

Demande l'application de la loi. C'est-à-dire des classes entières et la recherche de sites alternatifs.

Monsieur le Proviseur rappelle que le chef d'établissement doit assurer la sécurité des élèves.

Madame Lagarde :

Les parents sont satisfaits du retour des horaires réglementaires.

Rappelle que la situation est particulière et que le pire est sans doute devant nous.

Le dispositif proposé est le plus satisfaisant, il permet l'enseignement à distance.

Pour le collège, crainte de certains parents qui demandent le droit de retrait de leur enfant.

Madame Gregoire Mursia, Conseillère Consulaire, demande pourquoi le lycée ne propose pas un enseignement en classe entière alors que cela se fait en France et dans les autres établissements français en Italie ?

Monsieur le Proviseur répond :

La configuration particulière de nos locaux et de nos salles de classes qui sont trop petites explique les choix faits.

Aujourd'hui ce ne serait pas réaliste

Les parents seraient opposés.

Les personnels sont aussi inquiets.

Grande diversité de points de vues.

Si on pouvait avoir des préfabriqués on le ferait.

La direction grâce à notre architecte cherche activement des locaux mais il faut du temps pour finaliser un projet.

Monsieur Garramone :

L'équilibre est difficile à trouver.

La pandémie évolue.

Il faut faire preuve de solidarité.

Le médecin scolaire a été très clair lors du dernier conseil d'établissement.

Les professeurs aussi doivent être écoutés.

La proposition faite ne peut pas nous mettre tous d'accord.

Il faut essayer d'améliorer le dispositif en prenant en compte l'évolution de la pandémie.

Madame Boussouri précise :

En France la situation est très difficile et les enseignants sont inquiets et demandent des ½ groupes

Le plus important c'est la sécurité.

Madame Coupey :

Pour les enseignants la solution est équilibrée pour concilier les aspects sanitaires et pédagogiques

Madame Moreau :

Pour les enseignants du primaire, le travail en ½ groupes est très appréciable, à poursuivre au moins jusqu'aux vacances de Noël.

Madame Thuadet :

Insiste sur les deux critères fondamentaux à prendre en compte :

1) Excellence scolaire

2) Sécurité sanitaire

Rappelle les démarches effectuées par Monsieur l'Ambassadeur pour obtenir la possibilité d'un accueil à plein temps avec des classes complètes et l'accord donné par Madame la Ministre de l'Education.

Mais la situation sanitaire a évolué.

La proposition présentée est équilibrée.

Madame Lagarde :

Demande si les parents peuvent refuser d'envoyer leur enfant à l'école.

Monsieur le Proviseur :

Indique qu'il peut y avoir un accompagnement mais qu'on ne peut pas mettre en œuvre un distanciel à la carte.

L'examen se fera au cas par cas selon la situation des familles et de l'élève.

Madame Tiro pour le « CLAPE »

La préoccupation est celle d'aider les familles.

Il y a un surcoût mais le CLAPE est moins cher qu'une baby sitter.

Madame Pagano :

Demande une réponse concernant la cantine.

Monsieur le Proviseur :

Les réfectoires sont occupés et nous n'avons pas de salles disponibles.

La proposition de nouvelle organisation à partir du 16 novembre est mise au vote :

21 votants

Pour : 18

Contre : 2

Abstention : 1

5- Questions diverses :

Madame Lagarde :

Demande s'il est prévu une adaptation protocole sanitaire concernant en particulier l'aération des salles et le protocole de vie scolaire collège.

Monsieur le Proviseur :

Prévoit de réunir le comité COVID après une semaine de fonctionnement sous la nouvelle organisation.

Monsieur Garramone :

Recommande une information auprès des familles sur l'utilisation des salles les plus grandes, le gymnase, la cantine.

Rappelle le retour plutôt positif des parents du primaire mais attention à la communication sur les 3h30 à distance.

Monsieur le Proviseur demande le point de vue des lycéens sur l'enseignement à distance en secondaire

Mademoiselle Bay :

Retour positif depuis le début de l'année.

Les élèves sont contents mais il y a des inquiétudes sur le suivi.

Mademoiselle Dionisi :

Très contente car tous les horaires sont assurés dans la nouvelle organisation.

Mais il risque d'y avoir beaucoup de temps devant les écrans.

Certains élèves pourraient se retrouver en difficulté.

Monsieur le Proviseur :

Attention à ne pas trop faire durer les visioconférences : 40, 45 min pas plus

Diversifier les objets de travail, besoin d'alternance.

Les professeurs doivent faire l'appel et il doit y avoir un contrôle.

Madame Lagarde :

Demande l'homogénéisation des pratiques.

Retours positifs des parents sur mise en place de l'enseignement à distance au lycée.

Travailler avec les parents délégués des classes et professeurs principaux.

Madame Marie Bénies :

Bon retour des parents de Naples sur l'enseignement à distance.

Monsieur le Proviseur :

Concernant l'enseignement à distance, bon appui de l'agence et du service pédagogique

Avec le temps cela devient une vraie alternative d'enseignement

Madame Traxler :

Attention aux risques. Il faut une utilisation correcte de la visioconférence.

Concernant les absences de professeurs, Madame Coester précise :

Si arrêt maladie, recherche remplacement.

Si cas contact, les élèves peuvent être en cours et le professeur intervient depuis chez lui.

Si des élèves sont empêchés, les professeurs principaux gèrent la communication avec les élèves.

Madame Lagarde :

Signale une importante difficulté concernant une classe de 3^{ème} qui a eu une semaine avec de nombreux professeurs absents.

Attention à mieux communiquer avec les familles.

Risque de décrochage des élèves.

Classes à examen : Madame Coester rappelle la décision du ministère de l'Education Nationale d'annuler les épreuves prévues en cours d'année.

Monsieur Garramone :

Demande quelles seront les dispositions prises en matière d'accompagnement à l'orientation.

Madame Coester indique :

Pas de forum cette année mais possibilité de petites visioconférences par champ de métiers.

Travail des Professeurs principaux.

Maintien de la visite prévue d'un conseiller d'orientation de l'académie de Grenoble.

Aide aux élèves pour constitution de dossiers.

Mademoiselle Dionisi remercie les professeurs pour leur travail mais exprime une inquiétude sur les notes pour le dossier.

Monsieur le Proviseur :

Rappelle que les notes doivent être le reflet de la réalité.

Madame Lagarde :

Demande comment va se poursuivre le parcours avenir pour les 3^{ème}.

Madame Coester

Indique que cela est prévu dans l'emploi du temps des professeurs principaux

Sûrement pas de stage pour les 3^{èmes}.

Monsieur Garramone :

Attire l'attention sur le fait que certains enfants ont pu revenir à l'école après les vacances de la Toussaint sans avoir remis leur autodéclaration et demande de la vigilance.

Monsieur Teissonnière :

Répond qu'il faut du temps pour tout récupérer mais qu'il faudra peut-être interdire à l'avenir l'accès aux élèves sans auto-déclaration.

Concernant les résultats de l'enquête faite auprès des familles sur leurs souhaits en matière d'accès à la restauration scolaire sur le site de Strohl Fern, Monsieur Carré apporte les précisions suivantes :

689 réponses

371 pour un accès 4 jours par semaine (53.8 %)

255 pour un accès 5 jours par semaine (37 %)

63 pour l'option externe (9.2 %)

A la question relative aux conséquences budgétaires de cette crise sanitaire, *Monsieur Carré* explique :

Que la mise en place de protocoles sanitaires contraignants a eu pour effet de doubler les moyens consacrés à l'hygiène dans l'établissement,

Qu'il a également fallu investir dans des moyens importants pour la mise en place d'outils de visioconférence dans les classes et dans les services administratifs lorsque c'était nécessaire.

Que le dédoublement des classes de primaire depuis le mois de septembre représente un surcout très important sur la masse salariale.

Depuis le début de la crise, l'établissement met tout en œuvre pour limiter les effets de ces surcouts :

- En limitant les postes de dépenses courantes de fonctionnement et pédagogique au strict nécessaire
- En différant chaque fois que cela était possible les projets de travaux ou d'investissement ;
- En sollicitant l'AEFE pour une aide exceptionnelle tant pour le site de Rome que pour celui de Naples.

A la question relative à la restauration scolaire,

L'APE a demandé à la Direction de fournir un retour aux parents qui avaient été interrogés sur ce sujet sans recevoir aucune nouvelle depuis. La Direction a effectivement confirmé que la question est en ce moment suspendue vue la situation sanitaire mais qu'elle ne manquera pas de considérer à nouveau l'option cantine dès que la pandémie le permettra à nouveau, en fournissant un suivi aux familles sur ce point.

Enfin, pour ce qui concerne la recherche de locaux, Monsieur Carré rappelle simplement que Monsieur Nicolas Raisin, l'architecte du lycée est toujours dans une démarche active sur ce point et qu'il visite régulièrement des installations susceptibles de convenir aux besoins de l'établissement.

M. Carré précise qu'un local de 4000 m² a été visité le jour même du CE. En revanche, il précise qu'il est loin du centre-ville. Dans le cas où un local serait trouvé, il faut compter sur de longs délais d'instruction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 05

Le secrétaire,

Michel CARRE



Le Président du Conseil d'établissement,

Daniel Pestourie



